



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## personnel détaché

Question écrite n° 50545

### Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la suppression des mises à disposition d'éducateurs au profit du groupement des retraités éducateurs sans frontières (GREF). Le GREF, dont les 900 membres, retraités bénévoles de l'éducation nationale, interviennent dans vingt-cinq pays, propose son aide à des projets dans le domaine éducatif, social ou culturel. Cette association n'ayant pas de fonds propre, deux salariés étaient mis à sa disposition par l'éducation nationale. Or, celle-ci vient de décider la suppression de ces mises à disposition. Cette décision met l'existence du GREF en péril, la présence de ces éducateurs étant essentielle et indispensable au bon fonctionnement de l'association. En conséquence, il lui demande s'il entend prendre en compte la spécificité de cette association et revenir sur sa décision.

### Texte de la réponse

La nécessaire modération de la dépense publique, qui s'est traduite notamment par une diminution du nombre des emplois budgétaires d'enseignants dans le second degré, a conduit le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche à préserver les moyens indispensables à la scolarisation des élèves et des étudiants et, de ce fait, à réexaminer au cas par cas le soutien qu'il pouvait accorder au secteur associatif par le moyen des mises à disposition de personnels. En ce qui concerne l'association dite Groupement des retraités éducateurs sans frontière, la prise en compte de l'intérêt que présente son action au regard des objectifs poursuivis par le ministère a finalement conduit, pour l'année scolaire 2004-2005, non pas à la suppression totale, mais au renouvellement d'une seule des deux mises à disposition qui lui étaient auparavant accordées.

### Données clés

**Auteur :** [M. William Dumas](#)

**Circonscription :** Gard (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50545

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 novembre 2004, page 8794

**Réponse publiée le :** 14 décembre 2004, page 10023